

L'esclavage moderne peut être défini comme le fait d'exercer sur une personne les attributs du droit de propriété ou de maintenir une personne dans un état de sujétion continuelle en la contraignant à une prestation de travail ou sexuelle, à la mendicité ou à toute prestation non rémunérée. Il constitue un crime odieux¹ et un acte moralement répréhensible privant une personne de sa liberté et de sa dignité au bénéfice d'une autre personne. Il s'agit d'un véritable problème pour des millions de personnes dans le monde qui sont maintenues et exploitées sous diverses formes d'esclavage.

Toute entreprise pourrait être susceptible de se retrouver impliquée dans un tel crime par le biais de ses propres opérations et de sa chaîne d'approvisionnement. Le Groupe CIS fonctionne de manière responsable et éthique. Il compte plus de 13 000 collaborateurs et accompagne les acteurs majeurs des secteurs des hydrocarbures, des mines, de la construction et de la défense à chaque étape de leurs projets, dans des environnements urbains, industriels, offshore ou onshore les plus isolés, dans près de 20 pays. Nous faisons appel à des fournisseurs dans le monde entier pour fournir des services et solutions clés en main. Dans ce cadre, nous adoptons une approche prônant la tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne, ainsi qu'à toute autre forme d'esclavage telle que le travail forcé, et nous nous engageons à prévenir l'esclavage et la traite des êtres humains dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, nous nous engageons à veiller au respect des lois relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains dans les pays où nous exerçons nos activités et attendons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils fassent de même. Nous veillons également à ce qu'il n'y ait pas d'esclavage moderne ou de traite d'êtres humains dans le cadre de nos activités. Le Groupe CIS dispose d'un code de conduite qui encourage les collaborateurs et les parties prenantes externes concernées à faire ce qui est juste en énonçant clairement les actions et le comportement attendus d'eux lorsqu'ils représentent l'entreprise. Nous nous efforçons de maintenir les plus hautes exigences en matière de conduite et de comportement éthique dans le cadre de nos activités et de la gestion de nos services.

En termes de responsabilité et de prévention de l'esclavage moderne, la direction générale du Groupe CIS est chargée, en étroite collaboration avec les équipes des ressources humaines et du contrôle interne, de la mise en œuvre des principes de lutte contre l'esclavage moderne. L'équipe chargée de la chaîne d'approvisionnement apporte également son soutien dans le cadre de l'évaluation des risques liés à notre chaîne d'approvisionnement et ce, afin de s'assurer que les mesures mises en œuvre par le Groupe CIS en la matière sont efficaces et respectées.

La politique du Groupe CIS en matière d'esclavage moderne et de la traite des êtres humains est déployée au sein de toutes les filiales du Groupe. Les collaborateurs et les parties prenantes du Groupe CIS sont encouragés à signaler par le biais du système d'alerte du Groupe, tout soupçon d'existence d'esclavage moderne dans tous les domaines d'activités du Groupe CIS ainsi qu'au sein des sites de ses clients ou fournisseurs.

Le Groupe CIS réprime toutes pratiques enfreignant la bonne application de cette politique. Selon le cas, une telle entrave fera l'objet de mesures disciplinaires ou contractuelles (licenciement ou résiliation des relations commerciales par exemple).

NOTE : ¹ Défini comme tel par l'ONU.

Yannick Morillon, CEO